

## ***Quelle immigration choisir ?***

Paru dans Challenges N°34 -4 mai 2006

Par Michel Godet<sup>1</sup>

En raison du vieillissement la France des actifs va connaître une saignée dans la tranche des 25-54 ans dont le nombre devrait baisser de 1,6 million de personnes entre 2000 et 2025. Il lui faudra donc ouvrir les frontières à une immigration choisie en fonction des besoins du marché du travail comme entend le faire le projet de loi qui sera bientôt en discussion au parlement. Pour éclairer ce débat il faut rappeler les grands traits de l'exception française en matière d'immigration.

Il faut commencer par ne pas confondre les 3,2 millions d'étrangers recensés en 1999 dont 500.000 nés en France (5,6% de la population totale) avec les 4,3 millions d'immigrés (des personnes nées à l'étranger et vivant en France) dont un tiers de nationalité française. Assez exemplaire sur l'insertion juridique, la France l'est moins sur l'insertion économique et sociale. Rappelons quelques chiffres régulièrement publiés par l'Insee.

Ces dix dernières années le flux d'entrées officielles a quasiment doublé passant de 120.000 à 220.000. Les ressortissants de l'UE ont vu, dans le même temps, leur nombre régresser à un flux annuel de 42.000 contre 47.000 au début des années 90.

Le taux de chômage des étrangers non UE est trois fois plus élevé que celui des Français. Sur les 2,9 millions d'étrangers en âge de travailler à peine un tiers de femmes est en emploi et un peu plus d'un homme sur deux. Au total, sur cinq étrangers présents sur le territoire seuls deux ont un emploi. Les Maghrébins représentent 30% des travailleurs étrangers mais près de la moitié des chômeurs de cette catégorie.

Les Asiatiques, dont les flux annuels d'immigration régulière ont triplé depuis le début des années 90 pour dépasser les 30.000 soit trois fois moins que les 100.000 Africains du Nord et du Sud, ont un taux de chômage égal à celui des Français.

Par contraste, les Portugais qui étaient aussi nombreux que les Algériens ou les Marocains dans la population active étrangère (24%) ne représentaient que 7% des chômeurs. Les Portugais ont même un taux de chômage deux fois plus faible que les Français. Dommage que tous les Français ne soient pas d'origine portugaise !

Il est classique d'expliquer cette différence de taux de chômage par les niveaux de qualification insuffisants. D'après les analyses de l'Ocde, les deux tiers des immigrés arrivant en France ont un niveau inférieur au premier cycle des collèges contre un sur deux en Allemagne, moins d'un tiers en Grande-Bretagne et un quart aux Etats-Unis. Nous subissons une immigration trop centrée sur l'Afrique et le regroupement familial et peu ciblée sur le travail : en 2005 il n'y a eu que 11500 cartes de séjours délivrées au titre de l'emploi. Le gouvernement a sans doute raison de vouloir encadrer les mariages mixtes qui représentent aujourd'hui 20% du total des

---

<sup>1</sup> Professeur au Conservatoire national des arts et métiers, auteur du Choc de 2006 , Odile Jacob Nouvelle édition poche 2006 .

mariages en France. On peut s'interroger sur notre incapacité à intégrer les immigrés par le travail sans doute en raison de leur trop forte concentration régionale : l'Ile de France accueille 40 % des étrangers , Rhône-Alpes 11% et Paca 8%. La carte scolaire concentre et renforce les handicaps liés aux origines et à l'insuffisante mixité sociale, au lieu de les diluer. Il est certainement plus facile pour un enfant d'immigrés maghrébin de s'intégrer en Bretagne ou dans les Pays de Loire. Mais cette analyse ne suffit pas à expliquer pourquoi le taux de chômage des ressortissants du Maghreb ayant suivi des études supérieures (24%) est quatre fois plus élevé que pour l'ensemble des actifs du même niveau (6%). Au-delà des discriminations, il y aurait donc d'autres facteurs jusqu'ici mal identifiés liés aux structures familiales, aux valeurs fondamentales, au statut de la femme et sans doute aux religions qu'il faudrait analyser pour mieux comprendre le chômage différencié des migrants en fonction de leurs origines démographiques et ethniques.

Qu'on le veuille ou non, de par notre histoire nous continuerons à avoir une immigration subie plus ou moins clandestine. Pour la maîtriser nous pourrions utilement nous inspirer de nos voisins à commencer par l'Espagne qui a régularisé 700.000 travailleurs dont la moitié provenait d'Amérique latine. La population de cette zone va augmenter de 140 millions d'habitants d'ici à 2025 soit une fois et demi plus que l'ensemble des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée. Il n'y plus assez de Portugais pour répondre aux immenses besoins de professionnels dans le bâtiment et les travaux publics, mais il y a des millions de Brésiliens et de Latinos Américains prêts à se tourner vers l'Europe, leur deuxième patrie !